



Le conseil d'école s'est réuni le 17 juin 2024 dans la salle de restauration maternelle de l'école.

Etaient présents :

- Les représentants élus des parents d'élèves,
- Mmes Campan, Buscail, Pfeiffer, Maigre, Durrenmath, Defours, Toutant, Margaridenc, Surat et Muzette enseignantes,
- MM. Cusset, Savigny, enseignants,
- M. Christian Ivanès, directeur ALAE
- Mmes Guigon et Cadirone, ATSEMs
- Mme Ducroux, Guitton, Pauchon, AESH
- Mme Adellilah, gardienne de l'école

Excusés :

- Mme. Parrini, Inspectrice de l'Education Nationale de la Circonscription de Lyon 7^{ème}-La Mulatière
- Mme Florence Lecluse, adjointe à l'enfance et à l'éducation
- Mmes Quesnel, et Dubois, enseignantes et M. Navarro-Perrin, enseignant.
- M. Delor, DDEN

Secrétaire de Séance : Mme Margaridenc

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

Point n°1 : Le bilan moral des projets d'action des 16 classes + fonctionnement quotidien de l'école :

- Tableau des actions :

Témoignage des différentes actions pédagogiques qui ont ponctué l'année scolaire écoulée.

| CYCLE 1 | CYCLE 2 | CYCLE 3 |
|--|-------------------------------------|---------------|
| -Ecole dehors (forêt/parc de la tête d'or/marché du 8 ^{ème}) | Natation | Quai du polar |
| -Air de famille | Plumes et graines | Batucada |
| -Journée des Atsems | Conseils d'élèves | |
| Carnaval La grande lessive Journée Vélo et trotinettes | | |
| Spectacle de Noël | Ecole dehors (parc de la tête d'or) | |
| Journées des couleurs | USEP | |
| Spectacle MJC | Musée MAC | |
| Musée de l'imprimerie | | |

| | | |
|-------------------------|-----------------------------|---------------------|
| Spectacles Marionnettes | Musée des moulages | |
| Musée Gadagne | | Concours du lecteur |
| Ecole et cinéma | | |
| Action Danse | | Vélo |
| | Conservatoire de Lyon | Patinoire |
| Bibliothèque | Ebullisciences | |
| MTDents | | |
| Sortie à la ferme | Sensibilisation au handicap | |
| Journée à se faire peur | Sortie au fil de l'eau | |
| | Rencontre de correspondants | |
| Théâtre | | |

L'ensemble des actions de cette année a été programmé avec la volonté de construire chez chaque élève un parcours culturel et artistique sur l'ensemble de sa scolarité.

Ce parcours s'est enrichi cette année pour la maternelle par une mutualisation d'actions avec l'école maternelle CRESTIN permettant ainsi aux élèves de Daubié de partager une culture commune avec leurs camarades de Crestin.

- Questions de fonctionnement de l'école au quotidien :

- Question des sanitaires : Les distributeurs de savon ont été changé fin mai dans les sanitaires de la cour récréative. Ces distributeurs sont remplis tous les matins par Mme Abdellilah.
- l'accès aux sanitaires : il se fait durant la récréation ou la cantine sur demande d'autorisation à l'adulte.
 - Question de la double direction rentrée 024: Nomination de Mme Luserga comme nouvelle collègue directrice sur l'école maternelle Crestin.
 - Question de la salle informatique: Intervention de l'agent le mercredi 11 juin 2024 pour une analyse des besoins et l'ajout de barrettes de mémoire pour donner davantage de puissance aux outils actuellement à disposition dans la salle informatique.
 - Question de la liaison CM2-6^{ème} et du **BO n°2 du 18/03/2024**: Il s'agit de faire culture commune entre l'école et le collège. Malheureusement nous n'avons pas de réponse à apporter quant aux groupes de niveaux. Les conseils d'école-collège n'ont malheureusement pas pu avoir lieu en cette fin d'année.
 - La continuité pédagogique sur les absences longues : Décret 2023-738 du 9 août 2023 mais relatif exclusivement au second degré. Dans le 1^{er} degré :
 - **Un vivier unique de remplaçants par département dans le premier degré afin de mutualiser les ressources et de répondre le mieux possible aux besoins**

Les remplaçants peuvent exercer dans un périmètre départemental. Il revient au DASEN de déterminer, par arrêté pris après avis du comité social d'administration départemental, la ou les différentes zones géographiques de nomination et d'intervention des remplaçants.

- le classeur du remplaçant
- l'affichage des programmations de l'année
- les échanges par mail entre l'enseignant titulaire et l'enseignant remplaçant.

-Question Phare : lutte contre le harcèlement. Le dispositif est activé dès qu'un élève, un parent ou un enseignant a connaissance d'une situation qui met à mal un élève. L'équipe Phare de l'école DAUBIE : l'assistante sociale, la conseillère pédagogique et la direction. M. Ivanès directeur ALAE souhaite également se former dans les prochains mois pour intégrer l'équipe Phare de l'école.

Mme Mognot-Davila partage avec le conseil d'école un nouveau dispositif : « Sentinelles et référents » qui permet de former conjointement élèves et personnel encadrant dans un objectif de prévention et lutte contre le harcèlement entre élèves. Le détail de ce dispositif est à retrouver auprès de la correspondante Mme **Corine PROVENZANO PRIBYL**. A cette proposition s'ajoute également celle de la FCPE intitulée « La

boîte aux lettres de l'association des papillons blancs ». Ces deux projets s'engagent dans la lutte contre le harcèlement et les violences entre élèves.

-La question des cours de natation pour les cohortes actuelles de CE2, CM1 et CM2. Une réponse a été apportée par Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale le 23 mai 2024 et fut transmise au partenaire communal qui doit transmettre très prochainement sa réponse aux parents d'élèves élus.

Point n° 2 : Le bilan financier de l'année scolaire 2024 au 17 juin :

L'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE) est un mouvement [pédagogique](#) français, de [statut associatif](#) et autonome, qui développe au sein des [écoles](#) et établissements de l'[Éducation Nationale](#) les valeurs de la [coopération](#) et de la [Pédagogie coopérative](#). Son objectif est de mettre en actes une philosophie éducative caractérisée par les valeurs de solidarité, de respect des identités, du partage de l'information et des responsabilités, de l'exercice effectif de la [démocratie](#) à l'école par les enfants et les jeunes.

Afin de poursuivre cet objectif, cette association donne aux enseignants et aux élèves qui le souhaitent, le support légal qui leur permet d'ouvrir une coopérative et de gérer de l'argent sur le temps scolaire, dans le but de mener à bien des projets.

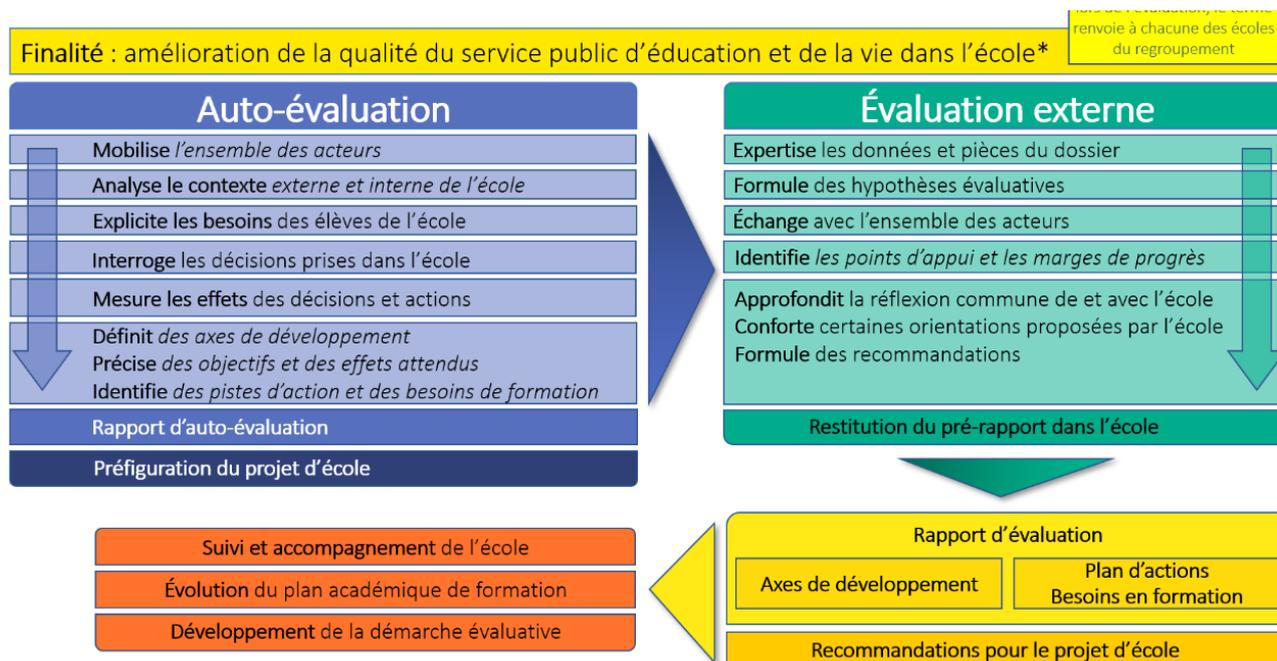
Les comptes sont consultables à tout moment par chaque membre du conseil d'école.

Une lecture d'une photographie des comptes au 17 juin 2024 est faite au conseil d'école :

Les comptes sont clôturés le 31 août 2024.

| Compte de fonctionnement général du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 | | | | | |
|---|--|-----------------------|---|--|------------------|
| CHARGES | | | PRODUITS | | |
| 60700000 | - Achat de produit pour cozzian | 0,00 | 70700000 | - Vente de produit pour cozzian | 1547,00 |
| 61621000 | - Assurances vieilles de l'OCCE | 916,87 | 70800000 | - Produits des activités éducatives | 0,00 |
| 61810000 | - Charges des activités éducatives | 12 036,99 | 74100000 | - Subventions Etat, Collectivités Locales | 6 964,00 |
| 62700000 | - Services bancaires et assimilés | 0,00 | 75510000 | - Contr. financ. Pl. Partic. (Travaux à Projets) | 0,00 |
| 65860000 | - Cotisations vieilles de l'OCCE | 0,00 | 75511000 | - Contr. financ. d'autres organismes | 5 000,00 |
| 67000000 | - Charges exceptionnelles | 0,00 | 75620000 | - Participations volontaires des familles | 2 730,70 |
| 68000000 | - Achat de biens durables | 0,00 | 77000000 | - Produits exceptionnels | 0,00 |
| TOTAL DES CHARGES (A) | | 12 953,86 | TOTAL DES PRODUITS (B) | | 16 241,70 |
| Résultat de l'année 2023/2024 (B-A) (+/-) : | | | | 3 287,84 | |
| Bilan simplifié au 31 août 2024 | | | | | |
| ACTIF | | | PASSIF | | |
| <i>Saldo des comptes au 31/08</i> | | | | | |
| 512 | Banque(1) | 11 446,12 | 110 | Report à nouveau au 01/09/2023 | 8 158,28 |
| 514 | | | <i>(Report de l'actif passif au 31/08/2023)</i> | | |
| 530 | Caisse en espèces (2) <i>peut jamais être négative!</i> | 0,00 | Résultat de l'année 2023/2024 | | |
| TOTAL DE L'ACTIF | | 11 446,12 | TOTAL DU PASSIF | | 11 446,12 |
| Si le 'TOTAL DE L'ACTIF' est égal au 'TOTAL du PASSIF' votre bilan équilibré | | | | | |
| Si le 'TOTAL DE L'ACTIF' est différent du 'TOTAL du PASSIF', vérifiez bien les ventilations dans votre Livre de comptes ('OK' dans colonne 'W') | | | | | |
| RAPPROCHEMENT BANCAIRE | | | ARRETE DE CAISSE AU 31 AOUT (2) | | |
| Si vous avez réalisé des opérations qui n'ont toujours pas été encaissées ou débitées au 31 août, merci de compléter l'onglet 'Rapprochement bancaire' (Les données se reporteront automatiquement dans le tableau ci-dessous). | | | La caisse n'étant pas un compte bancaire, les zéros indiqués doivent être vérifiés par deux pour assurer son mandataire. Il est conseillé de ne pas garder une caisse en espèces trop importante. | | |
| <i>Solde indiqué sur votre relevé bancaire au 31 août 2024</i> | | 11 446,12 | | | |
| Montants non encore encaissés ou débités | | Montants (+/-) | | | |
| <i>Les sommes indiquées ci-dessous proviennent du tableau que vous avez préalablement rempli dans l'onglet 'Rapprochement bancaire'.</i> | | Billets 50,00 / | | | 0,00 |
| | | 20,00 / | | | 0,00 |
| | | 10,00 / | | | 0,00 |
| | | 5,00 / | | | 0,00 |
| | | Pièces 2,00 / | | | 0,00 |
| TOTAL DES OPERATIONS NON ENCORE CREDITEES | | + 0,00 | | | 0,00 |
| TOTAL DES OPERATIONS NON ENCORE DEBITEES | | - 0,00 | | | 0,00 |
| <i>Solde indiqué dans le bilan en compte 512 ou 514 (1)</i> | | 11 446,12 | <i>Solde indiqué dans le bilan en compte 530 (Actif)</i> | | 0,00 |

Point n° 3 : L'EVALUATION D'ECOLE



Comment construire et rendre lisible la progressivité des apprentissages, comme pour le parcours EAC, afin de partager le parcours de l'élève dans toutes les disciplines au sein de l'équipe pédagogique et dans les différents cycles ?

Conclusion générale, action collective

Evaluation externe : Virginie Fourtoy, Gaël Devos, Virgine Genin, Valérie Mousset

Une école qui dispose de nombreuses ressources humaines pour construire un projet éducatif de qualité.

Une équipe éducative dynamique, porteuse de nombreuses actions et projets pédagogiques, prenant en compte la diversité des élèves.

Un environnement propice aux apprentissages : locaux de l'école, proximité du parc Blandan, offre culturelle de la Métropole de Lyon,...

Un besoin concerté de cohérence et de lisibilité des actions et parcours d'élèves.

A l'issue de cette évaluation d'école, l'équipe va sur l'année 2024-2025 poursuivre et finaliser l'écriture du nouveau projet d'école pour les 5 années à venir. De même l'équipe est engagée sur une formation concernant les élèves à besoins pédagogiques particuliers. Cette thématique trouvera toute sa place dans le nouveau projet d'école.

Point n° 4 : LE BILAN DU PERISCOLAIRE 2023-2024

- Le bilan chiffré de cette année :

| Elémentaire 2023-2024 | PM | ACL | FAP | AME |
|-----------------------|-----|-----|-----|-----|
| Inscrits | 286 | 217 | 100 | 58 |
| Fréquentation | 260 | 95 | 25 | 45 |
| Maternelle 2023-2024 | PM | ACL | FAP | AME |
| Inscrits | 74 | 39 | 17 | 37 |
| Fréquentation | 70 | 30 | 6 | 26 |
| Elémentaire 2024-2025 | PM | ASO | AME | |
| Inscrits | 177 | 126 | 48 | |
| Fréquentation | | | | |
| Maternelle 2024-2025 | PM | ASO | AME | |
| Inscrits | 49 | 25 | 35 | |
| Fréquentation | | | | |

Questions : les grèves + les horaires de passage à la cantine

Les grèves sont signalées au plus tôt par le Responsable de Secteur.

Nous n'avons plus de passage tardif sauf exception due à une panne du lave-vaisselle par exemple. Depuis plusieurs semaines, tous les enfants des classes de l'élémentaire déjeunent au restaurant côté élémentaire. Cela se passe à chaque fois que le repas est unique ou lorsque qu'une classe est en sortie.

■ Préparation de l'année 2024-2025

- « PEPS » Une réunion d'information a été proposée aux familles le mardi 28 mai 2024.
 - Interventions ateliers danse sur les temps du soir en lien avec le temps scolaire,
 - Projet « Ludimalle », AdL Ambassadeur du Livre sur les temps périscolaires du midi et du soir, Jeux d'échecs avec le Lyon Olympique Echecs,
 - Atelier « Tranquibulle »,
 - Mini-Clubs : Jeu d'échecs, tennis de table, relaxation ...

Les parents d'élèves élus de la liste Autonome, en lien avec le collectif des RPE de Lyon, sont en cours de médiation avec Mme Stéphanie Léger, adjointe à l'éducation, pour penser et réfléchir le nouveau projet PEPs mis en place par la municipalité à la rentrée 2024. Les parents d'élèves élus de la liste Autonome indiquent leur désaccord avec le nouveau projet PEPs de la ville de Lyon.

Le recrutement des animateurs :

- L'équipe maternelle est complète sur tous les temps périscolaires.
- L'équipe élémentaire est partiellement complète à 50%. 9 animateurs de notre équipe veulent poursuivre mais ils ne connaissent pas leur emploi du temps. Nous voulons finaliser notre organisation pour la pré-rentrée.

Point n° 5 : Le comité des fêtes

Le comité des fêtes de l'école a apporté, encore cette année, un immense soutien sur des actions multiples avec toujours une très belle énergie.

- Soirée jeux

- Goûter partagé
- Soirée cinéma
- Soirée « Histoires à écouter et partager »
- Le vide ta chambre

L'année s'achèvera par la traditionnelle kermesse le vendredi 28 juin 2024 :

Le conseil d'école tient à remercier chaleureusement les parents d'élèves bénévoles.

Le bureau : après 10 ans d'investissement, de mobilisation, d'inventivité, de création et de partage, il a su accompagner cette année le début d'une transmission du flambeau à une nouvelle équipe permettant ainsi la pérennité de cette très belle association.

Au nom de toute la communauté éducative, je remercie chaleureusement l'actuel comité pour toutes les très belles actions menées encore cette année et qui contribuent au rayonnement de la vie associative sur l'école.

De futurs projets pour l'année prochaine émergent déjà et attendent un travail réflexif conjoint avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative : élèves, enseignants, périscolaire, comité des fêtes, conseil d'école. (Conseil d'élèves, question du harcèlement, les ludimalles, le LAP ...)

Point n° 6 : La rentrée scolaire 2024

| | |
|---------------------|---|
| RENTREE EN CHIFFRES | <p><u>Maternelle</u> : 80 élèves <u>Elémentaire</u> : Cycle 2: 166 Cycle 3: 121 TOTAL : 367 élèves</p> |
| RENTREE SPATIALE | <p>3 CLASSES de maternelle 7 classes de Cycle 2 5 classes de Cycle 3 (1 fermeture de classe en élémentaire avec une baisse des effectifs de près de 35 élèves en 2 ans)</p> |
| RENTREE HUMAINE | <p><u>6 départs</u> : Mmes Dubois, Surat, Buscail, Margaridenc , Maigre et Linay. <u>1 arrivée</u> : Mme Rondel</p> |
| RENTREE PEDAGOGIQUE | <p><u>Maternelle</u> : Projet Conservatoire : En attente de validation <u>CP-CE1 et CE2:</u> Projet danse: Validé <u>CM1-CM2:</u> Projet Conservatoire: En attente de validation</p> |

Les parents d'élèves soulignent les grands effectifs dans les classes de PS/MS de maternelle qui ne constituent pas un cadre favorable à des enseignements calmes et sereins. Le secteur de scolarisation en maternelle est commun avec l'école CRESTIN. Le choix est proposé aux familles au moment de l'inscription. Les fratries sont prioritaires pour choisir l'établissement maternelle. Ce qui est le cas pour la prochaine rentrée scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h25.

A Lyon, le 17 juin 2024

La secrétaire de Séance,

Mme Margaridenc

La directrice

Mme Patriarca

Copie transmise à :

- Madame l'Inspectrice de l'Education nationale
- Madame Lecluse, adjointe à l'enfance et l'Education de la Mairie de Lyon 7^{ème}
- Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves.
- Monsieur le DDEN
- Mesdames et Messieurs les membres de l'équipe enseignante.
- Mesdames les ATSEMs
- Mesdames les AESH
- Mesdames et Monsieur les ASEP
- Messieurs les coordinateurs du périscolaire